



DEMANDE D'ETABLISSEMENT D'UN LIVRET DE FAMILLE

- 1^{ère} demande
 Duplicata

- A envoyer au domicile
 A récupérer en mairie

NOM

Prénom(s)

Domicile

Complément

Code postal Commune

Téléphone

Sollicite la délivrance d'un livret de famille pour le motif suivant :

- Perte, vol ou destruction du premier livret
 Changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes figurant sur le livret
 Epoux ou parent dépourvu de livret
 Naissance d'un enfant
 Autres :

IMPORTANT : La falsification ou l'usage frauduleux du livret de famille justifie la confiscation de ce livret et expose leurs auteurs aux poursuites pénales relatives aux faux et usage de faux (art.441-2 du Code Pénal) sans exclure celle de l'escroquerie (art.313-1 et 313-2 du Code Pénal).

- EPOUX PERE

Nom

Prénom

Né le à

Décédé le à

Nationalité

EPOUSE **MERE**

Nom

Prénom

Née le à

Décédée le à

Nationalité

Mariage contracté à la mairie de le

Divorcés le

Enfants :

1^{er} enfant

Nom

Prénom

Né(e) le à

Décédé(e) le à

2^{ème} enfant

Nom

Prénom

Né(e) le à

Décédé(e) le à

3^{ème} enfant

Nom

Prénom

Né(e) le à

Décédé(e) le à

Hôtel de Ville

4^{ème} enfant

Nom

Prénom

Né(e) le à

Décédé(e) le à

5^{ème} enfant

Nom

Prénom

Né(e) le à

Décédé(e) le à

6^{ème} enfant

Nom

Prénom

Né(e) le à

Décédé(e) le à

Je certifie que les renseignements indiqués sur cette demande sont exacts et complets :

A :..... Le : Signature(s) :

ATTENTION : Toute demande devra être accompagnée d'une photocopie recto/verso de la Carte Nationale d'Identité (ou Passeport ou Permis de conduire) du demandeur.

Le Maire de Bourges, Responsable de traitement

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à permettre la délivrance d'un livret de famille ou un duplicata du livret de famille.

Les destinataires des données sont le Maire, le Maire-Adjoint, Mairies, le Ministère des Affaires Etrangères et l'OFPRA (Office Français Pour les Réfugiés et Apatrides).

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Correspondant Informatique et Libertés à l'adresse mail suivante : **cil@ville-bourges.fr** ou par courrier : **CIL de la Ville de Bourges, 11 rue Jacques Rimbault CS 50003 18020 BOURGES CEDEX.**

Hôtel de Ville

11, rue Jacques Rimbault – CS 50003 – 18020 BOURGES Cedex
Tél. 02 48 57 80 00 – Fax 02 48 65 00 77 – Internet : www.ville-bourges.fr